

EPREUVES	MONTANTS		+4,5%
CHAMPIONNATS REGIONAUX VOLLEYBALL	23/24	24/25	
Payable à l'engagement			
Facturation en 2 fois : Octobre et Janvier et facture de régularisation en Mai.			
Redevance CHAMPIONNAT PRE-NATIONAL	240 €	251 €	
Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Masculin	700 €	732 €	
Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Féminin	360 €	376 €	
Indemnités Arbitrages PRE-NATIONAL par arbitre	53 €	55 €	
La Ligue versera l'indemnité aux arbitres			
Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante	14 €	15 €	
Payable à l'engagement et Facturation en 2 fois : Octobre et Janvier et facture de régularisation en Mai.			
Redevance CHAMPIONNAT REGIONAL	215 €	225 €	
Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion.	360 €	376 €	
Indemnité Arbitrages REGIONAL (par équipes)	33,50 €	35 €	
Indemnité du marqueur prise en charge par les 2 équipes pour moitié chacune	14 €	15 €	
Payable à l'engagement			
Redevance équipe en championnat jeunes	12 €	13 €	
Redevance équipe aux Inter-Départementaux jeunes		0 €	
Redevance en coupe de Bretagne seniors	20 €	21 €	
Redevance en coupe de Bretagne jeunes	12 €	13 €	
INDEMNITE KILOMETRIQUE SUIVANT LE TARIF FEDERAL			
(Base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)	0,33 € / Km	0,33 € / Km	
PEREQUATION KILOMETRIQUE PAR DIVISION REGIONALE			
(Calculs du lissage des frais de déplacements pour 2 voitures)	0,33 € / km.	0,33 € / km.	